

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 67 (1972)
Heft: 3-fr

Artikel: Compesières et sa Commanderie
Autor: Buscarlet, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans la première localité, ceux-ci ont admiré l'église restaurée ainsi que le nouveau musée où sont reconstitués, de manière saisissante, des intérieurs de différentes époques. Ils ont écouté un exposé sur la conservation de ce site d'importance nationale. Que d'intérêts à concilier pour éviter que les vieux quartiers, paralysés par les mesures de protection, ne voient disparaître la vie économique qui les anime!

Dans le second bourg, les participants ont surtout porté leur attention sur le curieux et précieux temple *Jugendstil* que menace une aveugle réfection. Le centre commercial, construit tout près de la partie ancienne de Weinfeld, mais de manière à la laisser intacte, étouffera-t-il les petites exploitations?

Compesières et sa Commanderie

L'on sait que le Heimatschutz suisse et la Société genevoise d'Art public ont pris part à la restauration de l'ancienne Commanderie des Chevaliers de Malte à Compesières, dans le canton de Genève. Une première fois, en 1954, l'extérieur du château fut entièrement rénové et les tours reconstruites. Une seconde fois, en 1971, l'étage historique fut restauré. Une salle fut aménagée en musée et celle dite «des Chevaliers», avec son superbe plafond du XV^e siècle, retrouva son ancienne simplicité.

M. Edmond Ganter, président de la Société d'Art public, ancien maire de Genève, avait déjà publié plus d'une étude sur cette Commanderie. Il vient de nous donner un ouvrage plus important qui est le fruit de longues et patientes recherches, sous le titre «Compesières au temps des Commandeurs»¹⁾. C'est un livre de plus de trois cents pages, fait de main de maître, très complet, fort bien illustré. Nous y trouvons non seulement l'histoire de la Commanderie du Genevois de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem devenu l'Ordre de Malte, mais une description très complète de tous les trésors que contient le bel ensemble architectural de l'église, du château, du presbytère et des annexes.

C'est en 1270 que l'église de Compesières fut donnée à l'Ordre de Saint-Jean par Aimon de Mentonay, évêque de Genève. Les Chevaliers qui se rendaient en Terre Sainte avaient établi des commanderies sur toute la route qui les conduisait à Jérusalem. Elles étaient les lieux d'étape, mais comme l'Ordre, dont la mission première fut de défendre la chrétienté

Le moment le plus marquant du voyage fut sans nul doute le trajet en bateau sur le Lac inférieur, entre Kreuzlingen et Steckborn, pendant lequel le chef cantonal de planification régionale a expliqué les dispositions souvent draconiennes prises en liaison avec le Heimatschutz pour sauvegarder la réserve naturelle de Wollmatingen et a exposé les problèmes que soulève le développement des installations touristiques et industrielles. On constata, sur le terrain même, le résultat des efforts entrepris et la nécessité de leur poursuite.

Félicitons et remercions les sections saint-galloise et thurgovienne de l'organisation de ces deux journées si attrayantes et si riches d'enseignements.

Gabriel Aubert

d'Orient contre les musulmans, était en même temps un ordre hospitalier, des hôpitaux étaient installés partout où ils s'établissaient. La Commanderie de Compesières eut bientôt de nombreuses dépendances dans toute la région, alors sous la juridiction du duc de Savoie, et qu'on appelait «le Genevois». En 1308, lors de la suppression de l'Ordre des Templiers, l'Ordre de Saint-Jean reçut les biens, assez importants, que le Temple possédait dans la région.

Aucun édifice n'accompagnait l'église lors de la donation de 1270. On sait peu de choses sur la première résidence des frères hospitaliers qui vinrent s'établir à Compesières. Le château qui se dresse fièrement sur la colline fut élevé au XV^e siècle. Il fut complété et remanié à plusieurs reprises, notamment au début du XVII^e siècle sous le commandeur Jacques de Cordon d'Evieux. Mais il est certain que le plafond de la salle des Chevaliers et deux autres plafonds récemment découverts sont du XV^e siècle.

M. Ganter a pu établir la liste des trente-trois commandeurs qui se sont succédé à Compesières. Il consacre à chacun d'eux une courte monographie. Il retrace également la carrière des sept baillis bernois qui se sont établis au château au XVI^e siècle. En effet, lors de la conquête bernoise en 1536, les Chevaliers ont dû quitter leur résidence et ce sont les baillis bernois de Ternier-Gaillard qui ont pris leur place. Cette occupation devait durer jusqu'en 1567, date à laquelle, la région étant rétrocédée au duc de Savoie, les Chevaliers de Malte retrouvèrent leur ancienne et magnifique résidence où ils demeurèrent jusqu'à la Révolution. En 1791, l'Assemblée nationale avait statué que tout Français engagé dans un ordre de chevalerie exi-

¹⁾ Edmond Ganter. *Compesières au temps des Commandeurs*, Martingay éd. Genève 1971

geant des preuves de noblesse perdait la qualité de citoyen. En 1792, la Savoie fut occupée par l'armée du général Montesquiou. La Commanderie et ses dépendances furent vendues aux enchères. Le château fut acquis en 1822 par la commune de Compesières, faisant partie depuis 1815 du canton de Genève et de la Confédération. Cette commune, devenue celle de Bardonnex, a pris soin des édifices qui ont été si heureusement restaurés; elle a marqué le sept-centième anniversaire du don de l'église à l'Ordre de Saint-Jean par des fêtes jubilaires. Un office œcuménique, catholique-protestant, le premier célébré dans le canton de Genève, eut lieu dans la cour du château le 20 juin 1971.

M. Ganter fait revivre toute cette histoire. Mais il ne limite pas son étude à la seule Commanderie qui vient d'être restaurée. Une centaine de pages sont consacrées aux dépendances de la Commanderie de Compesières, à l'église du Temple, à Genève, «qui était belle et dévote», mais dont il ne reste rien, à Saint-Jean d'Annecy, aux hôpitaux de Clermont-en-Genevois, de Dorches, de Droise, de Saint-Christophe d'Hauteville, à d'autres encore, rien n'échappant à l'érudition de l'éminent historien dont l'ouvrage qui vient de paraître est le couronnement d'une belle carrière. Nous souhaitons que cette carrière continue pour l'intérêt et le plaisir de tous ceux qui aiment à connaître le passé de notre pays si riche de souvenirs.

Daniel Buscarlet

Bibliographie

J.-A. Haldimann, *Chronique de mon village*, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, éd. de la Baconnière. – J'ai rencontré un Français de vingt ans, un provincial, qui se souvient du temps où ses grands-parents cuisaient eux-mêmes leur pain. Les choses ont marché plus vite en Suisse. Ce sont ceux de la génération de 1900 qui ont encore le souvenir de ces usages bucoliques.

Quelques-uns nous content leur enfance. Les jeunes y prennent-ils plaisir? Oui, si le narrateur est poète, comme l'est J.-A. Haldimann, président de la section neuchâteloise du Heimatschutz, qui vient de publier *Chronique de mon village*, illustré par des photos intéressantes de l'auteur. Il n'est pas nommé, ce village de la montagne neuchâteloise; et c'est bien ainsi, car il est l'un des cent villages de cette montagne, et ce sont les traits communs à ceux-ci qui font le tissu du livre.

La succession des saisons s'impose plus puissamment au campagnard et au montagnard qu'au citadin. On ne s'étonnera donc point que la description de la vie rurale que nous offre l'auteur ait quelque ressemblance avec l'almanach. On commence, comme à la fête des vigneron, par l'hiver, pour finir à Noël.

La mémoire de l'auteur n'a pas retenu seulement les usages d'autrefois; mais, remarquablement précise, elle peut enrichir sa description de détails ayant la marque de l'authenticité, de réactions personnelles parfois des membres de la famille ou des habitants du village.

La lampe à pétrole, qui assurait dans la soirée la concentration familiale; la confection des gaufres qui avait quelque chose de rituel; les longues heures que passaient à l'automne les enfants à surveiller le bétail, avec les plaisirs intenses qu'ils ressentent à faire du feu, et pour se chauffer, et pour retirer de la braise devenue cendre pommes de terre ou châtaignes...

Le rythme de cette vie enseignait la patience, et l'exécution en commun de certains travaux comme l'ouverture des routes après les chutes de neige était une école d'entraide, créant ou fortifiant le sens de la communauté.

Les jeunes ne prennent guère les propos des gens âgés quand ceux-ci vantent le temps passé. Mais, chez M. Haldimann, l'attachement aux souvenirs d'autrefois ne l'a pas empêché de suivre avec clairvoyance et sans préjugé l'évolution des usages et des mœurs, dont il marque souvent le côté positif. Il ne reproche pas à la jeunesse d'aujourd'hui de chausser des skis qui ne ressemblent plus du tout aux frustes planches de frêne qui tenaient aux chaussures par de sommaires fixations.

La Revue neuchâteloise a publié naguère *Défense et illustration de nos parlers*. L'ouvrage que nous présentons ici contient lui aussi beaucoup de «bons vieux mots du cru» qui sont un patrimoine digne de tout respect et qu'il ne convient pas de laisser tomber dans l'oubli.

LdG.